

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES DE CM2

Parents,

Votre enfant sera scolarisé(e) à la rentrée au Collège Trianon - François.
Les inscriptions se feront selon le calendrier ci-après.

Votre présence est absolument obligatoire ainsi que celle de l'élève concerné.

DATES	HORAIRES	ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
Lundi 04 Juillet 2022	08h00 – 11h00	ECOLE de Morne Pitault A et B
Mardi 05 Juillet 2022	08h00 – 11h00	ECOLE de CHOPOTTE ECOLE Emmanuel BRUNO
Jeudi 07 juillet 2022	08h00 – 11h00	Inscriptions en 6 ^{ème} retardataires et dérogations (<u>Tous les niveaux</u>)
Vendredi 08 Juillet 2022		

PIECES A FOURNIR :

6photos d'identité récentes(*inscrire le nom et prénom de l'élève au dos de chaque photo déjà découpée.*)

- ✚ 1 photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou de la page du livret de famille le concernant
- ✚ 1 photocopie de la page du livret de famille concernant les responsables légaux + de l'élève
- ✚ Le cas échéant, toute pièce juridique utile justifiant de la garde de l'élève
- ✚ Copie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'élève
- ✚ Dossier scolaire remis par l'école primaire (sans les devoirs et évaluations)
- ✚ 1 attestation d'assurance pour l'année scolaire 2022/2023
- ✚ 1 justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- ✚ Une participation volontaire de 5€ pour le Foyer Socio-éducatif (FSE) en espèces ou par chèque à l'ordre du FSE collège Trianon

RESTAURATION SCOLAIRE :

☞ Votre enfant rentre en 6^{ème} et sera ½ pensionnaire

Pour le paiement de la demi-pension le lundi 29 août et le mardi 30 août de 8h à 12h :

- ✚ **Prévoir 44 euros pour les repas du mois de septembre, en chèque libellé à l'ordre de (agent comptable du collège Trianon) ou en espèces.**
- ✚ **Prévoir 10 euros pour la confection de la carte de restauration.**
- ✚ **Se présenter au service Intendance pour le paiement.**

François, le 29 mai 2022



A L'ATTENTION DES PARENTS

TENUE REGLEMENTAIRE

**+ FILLES : Pantalon « noir soutenu »,
Ou jupe bleu foncé de longueur décente**

Polo bleu avec le logo de l'établissement.

**+ GARCONS : Pantalon « noir soutenu » ajusté à la taille avec
une ceinture**

**Polo bleu avec le logo de l'établissement porté à
l'intérieur du pantalon ou jeans.**

**Par mesure d'hygiène les sous-vêtements (caleçons, boxer,slips,
culotte et soutien-gorge) ne doivent pas être apparents.**

**N.B : noir soutenu : noir uni (pas de gris pas de motif et pas de délavé).
Le règlement intérieur se trouvant sur le carnet de correspondance de
votre enfant doit être impérativement lu et respecté.**

